

PREFECTURE DU GARD
Direction de la Réglementation
Bureau des Elections et de
l'Administration générale

1er

BUREAU

POSTE : 1317

REF.

AFFAIRE SUIVIE PAR

M^{lle} MANIGAND

Rappeler dans la réponse

les indications ci-dessus

NIMES, le 15 JUIN 1990

SOCIATIONS DECLAREES -A T T E S T A T I O N

LE PREFET
DU DEPARTEMENT DU GARD,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

C E R T I F I E

que l'association intitulée : *Comité départemental de lutte
contre le cancer.*

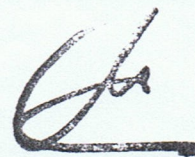
a été déclarée à la Préfecture du Gard, conformément aux prescriptions
de l'article 5 de la loi du 1er Juillet 1901, le 11-02-54
sous le n° 5

Cette déclaration a été insérée au Journal Officiel
du 19.02-54.

A la date de ce jour, aucun avis signalant la dissolution
du groupement n'a été enregistré à la Préfecture du Gard, service des
Associations.

LE PREFET,

Pour le Préfet
et par délégation,
L'Attaché, Chef de Bureau,



G. ROCHE